

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 2 février 2021

RESTRUCTURATION DE L'ANSE DU PHARO A MARSEILLE LA MÉTROPOLE VA CRÉER UN VILLAGE D'ENTREPRISES D'ARTISANAT DE RÉPARATION NAVALE À L'HORIZON 2024

Située à l'entrée du Vieux-Port de Marseille, l'anse du Pharo bénéficie d'un positionnement stratégique exceptionnel. Elle représente un potentiel important pour le développement et la structuration de la plaisance dans l'aire métropolitaine. Mandatée par la Métropole, la Soleam, qui œuvre sur ce projet de restructuration de l'anse du Pharo depuis 2016, vient de choisir le groupement Artelia comme maître d'œuvre pour réaliser les études du programme visant la création d'un village du nautisme, qui abrite déjà plusieurs sociétés dédiées à ce secteur (les chantiers Borg et Sainte-Marie, la voilerie phocéenne). **Ce projet vise à doter la Métropole, à l'horizon 2024, d'un véritable pôle de plaisance/nautique attractif, moderne et respectueux de l'environnement.**

« *Nous voulons transformer l'Anse du Pharo en un site regroupant des entreprises dédiées à la charpenterie maritime notamment. Le nautisme est l'un des secteurs d'excellence de notre Métropole. Il devient primordial de redonner vie à ces espaces qui concourent au maintien d'un savoir-faire reconnu. Ce projet de regroupement d'entreprises nautiques représente un potentiel important pour le développement et la structuration de la plaisance dans l'aire métropolitaine* », a avancé Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ce mardi 2 février, lors de la présentation du projet à la presse.

L'anse du Pharo, un emblème des Jeux Olympiques 2024

Avec l'organisation des épreuves de voile à Marseille lors des prochains Jeux Olympiques 2024, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend par ce biais favoriser le développement des métiers du nautisme. « *L'anse du Pharo va devenir un emblème des JO 2024. Nous avons d'ailleurs été désignés « Terre de Jeux 2024 », un label qui valorise le savoir-faire de la Métropole et du Département au niveau du nautisme et de la voile* », a ajouté Martine Vassal.

Ce pôle professionnel pour la petite et moyenne plaisance (artisans des métiers de la mer et chantiers navals traditionnels) complétera les grands pôles navals et de grande plaisance de Marseille et La Ciotat, par exemple.

Le montant des travaux du projet présenté s'élève à 8 millions d'euros HT. La Métropole Aix-Marseille-Provence financera le projet global à hauteur de 4 millions d'euros.

CONTACT PRESSE :

SERVICE PRESSE
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
presse@ampmetropole.fr
04 91 997 997